



Cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés



New York, 17 mars 2022

Doha, 5-9 mars 2023

Distr. limitée
5 mars 2023
Français
Original : anglais

Point 10 de l'ordre du jour

Examen du ou des projet(s) de document(s) final(s)

Projet de déclaration politique de Doha déposé par le Président ou la Présidente de la Conférence

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement et représentants des États réunis à Doha (État du Qatar) du 5 au 9 mars 2023 pour participer à la deuxième partie de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, accueillons avec satisfaction le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés adopté à la première partie de la Conférence, tenue le 17 mars 2022, et approuvé par l'Assemblée générale, le 1^{er} avril 2022¹.

2. Nous considérons que, malgré les résultats positifs obtenus dans certains domaines du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020², les progrès sont restés en deçà des buts et objectifs qui y sont fixés et constatons avec inquiétude que les pays les moins avancés restent marginalisés dans l'économie mondiale et continuent de souffrir d'extrême pauvreté, d'inégalités et de faiblesses structurelles.

3. Nous nous engageons fermement à mettre en œuvre le Programme d'action de Doha tout au long de la prochaine décennie, y compris ses six domaines d'action prioritaires, et à faire des progrès pour obtenir les résultats concrets qui y sont énoncés, en ce qui concerne l'étude de la faisabilité d'un système d'actionnariat ou de modalités de substitution, comme les transferts en espèces ; de la création d'une université en ligne ou de plateformes équivalentes ; de la création d'un centre d'appui aux investissements internationaux ; de la création d'un mécanisme de soutien au reclassement durable ; de la mise en place de mesures d'atténuation des crises liées à des risques multiples et de mesures de renforcement de la résilience. Nous réaffirmons notre soutien à l'action menée par la Banque de technologies pour les pays les moins avancés aux fins du renforcement des capacités scientifiques, technologiques et d'innovation des pays les moins avancés dans l'optique de la transformation structurelle et du développement de la capacité de production.

4. Nous prions de nouveau le Secrétaire général de veiller à la mobilisation intégrale et à la coordination de toutes les composantes du système des Nations Unies afin de faciliter la mise en œuvre concertée et d'assurer la surveillance et le suivi

¹ Résolution 76/258 de l'Assemblée Générale, annexe.

² Rapport de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Istanbul (Turquie), 9-13 mai 2011 (A/CONF.219/7), chap. II.



cohérents du Programme d'action de Doha aux niveaux national, sous-régional, régional et mondial.

5. Nous exprimons notre profonde gratitude au Gouvernement de l'État du Qatar pour avoir remarquablement bien accueilli la deuxième partie de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et pour avoir offert un soutien extraordinaire et une hospitalité chaleureuse à nos délégations.
